

CADRE DE VIE

Le jardin partagé d'Aniche, un coin de nature pour se rencontrer

Au-delà d'un bout de terrain, les jardins partagés consistent à cultiver et entretenir ensemble un lieu de vie humain, floral et/ou potager. En clair, les jardins partagés, c'est un peu boulot et beaucoup de plaisir à échanger ! A Aniche, le jardin partagé verra le jour au printemps 2018, rue de Fonsac. A l'initiative du projet : le Maire Marc Hémez, l'AFEJI, la communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Région. L'établissement occupationnel pour handicapés physiques et mentaux accueille et encadre 70 personnes, son objectif est de mettre en œuvre des actions en ouverture sur la ville : char pour le cortège du géant Kopierre, créations et stand pour le marché de Noël, salon de l'artisanat. Au-delà de la culture potagère et florale, le terrain fourni par la ville aura pour but de réunir les personnes handicapées du centre, encadrées par les professionnels, et le voisinage alentours. Pour se rencontrer, partager, sortir, découvrir, apprendre à jardiner... Ensemble, tous travailleront à faire vivre le jardin, à faire pousser les légumes, les fruits... Le jardin sera ouvert à tous ! Actuellement au démarrage du projet, le centre AFEJI et les éducateurs de l'association « Les AJOns Hauts-de-France » travaillent à l'élaboration des plans du jardin au rythme des réunions participatives, organisées une fois par mois au sein de l'établissement. L'inauguration aura lieu en juin 2018, dans le cadre de la fête des voisins. Le projet vous intéresse ? Dès maintenant, toutes les participations sont les bienvenues, sous toutes les formes (aide éducative, technique...). Pour vous renseigner, vous pouvez vous présenter directement à l'accueil du centre AFEJI. 3D rue de la gare Sainte-Hyacinthe.



50

Contrôle de vitesse rue Dubray

Le jeudi 23 novembre, les Agents de Surveillance de la Voie Publique ont procédé à un contrôle de vitesse rue Dubray dans le sens rues Delestraint-Jean Jaurès. La vitesse constante

A Noter

Vente de tickets de cantine et périscolaire

Jusqu'au jeudi 14 décembre inclus. 14 repas par enfant pour le mois de janvier. Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi **uniquement le matin** de 8h45 à 11h30. Le samedi 09 décembre de 8h45 à 11h30. Pour les paiements en ligne, envoyer un mail à l'adresse suivante : paiementenligne-aniche@orange.fr (jusqu'au 10 décembre inclus), afin de préciser vos besoins en cantine et périscolaire pour chaque enfant (nom, prénom, école et jours exacts de repas à préciser). Vous recevrez un mail avec vos codes d'accès et un second avec votre facture. Règlement effectué sous 48h en ligne.

► **CANDIDATURES ACCUEILS DE LOISIRS ETE 2018** Les candidatures aux postes pédagogiques pour les Accueils de Loisirs été 2018 sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire d'Aniche jusqu'au mercredi 31/01/2018. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

► **LUDOTHEQUE** « Au royaume des enfants » Le vendredi 15 décembre de 18h à 22h. Ouvert à tous. Enfants accompagnés d'un parent. Petite restauration sur place. Maison de l'Enfance—35 rue Delforge.

► **REPAS SOLIDAIRE** : Dans le cadre de l'action liée à la politique de la ville, au titre de la cohésion sociale, le CCAS organise un repas à la cantine Wartel, le jeudi 28/12/2017. Cette action destinée aux résidents des quartiers prioritaires du Champ de la Nation et de l'Archevêque a pour but de rompre la solitude, l'isolement des personnes âgées (60 ans et plus) et des personnes handicapées (55 ans et plus) qui souffrent du manque de visites, distractions et surtout d'échanges et de contacts humains. Une navette sera mise en place pour assurer le transport des convives qui le souhaitent. Le nombre de places est limité à 40 personnes. Les inscriptions se feront au CCAS à compter du 08/12/2017 jusqu'au 21/12/2017 inclus, dernier délai. Veuillez-vous munir d'une pièce d'identité + justificatif de domicile récent.

 **Médecin de garde**
03.20.33.20.33
Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr



A l'affiche, cette semaine !

EPOUSE-MOI MON POTE

GEOSTORM

LA MONTAGNE ENTRE NOUS

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



N°43

Du 04 décembre
au 10 décembre
2017



Directeur de la publication : Marc Hémez

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

44 stands pour le Marché de Noël, une patinoire, une Twingo à gagner

PROGRAMME DU WEEK-END

Vendredi 8 décembre

Parade lumineuse pour ouvrir les festivités et les illuminations.

Une grande parade colorée avec le char de l'Etoile polaire, Saint-Nicolas et le père fouettard comme dans la tradition flamande, six musiciens habillés en bonhommes de neige, neuf mascottes, les lutins et lutines, les majorettes, les jongleurs échassiers lumineux.

17h30 : rassemblement cité des Marronniers. **18h** : départ de la parade lumineuse : rues Gaspard, Barbusse, Patoux, sœurs Fogt, pourtour de la place Fogt, arrêt devant la Gloriette, rue du Bicentenaire. **18h30** : **Inauguration du Marché de Noël et de la Patinoire.** (Les stands resteront ouverts jusqu'à 23h, animation avec le DJ Mika. Restauration rapide, frieterie, confiserie, pêche à la boule de Noël.



Samedi 9 décembre

10h Ouverture du marché de Noël et promotion des stands par un DJ.

Après-midi goûter des personnes âgées offert par l'UCAA. Evolution des troupes L'Danse, Moove Dance et So Danse. Animation du marché de Noël et promotion des stands par DJ Mika. **17h15** : **concert chorale gospel** « Black and Swing ». **20h** : **Ouverture de la soirée carré brasserie** organisée par l'UCAA. Réservations auprès du Café-PMU « Le Palais de la Bière » Au menu : velouté, paëlla, dessert. Tarif : 16 euros.



Dimanche 10 décembre.

Ouverture du marché à 10h. **11h à 13h** : **Fête de Sainte-Barbe.** Distribution des colis et animation avec le Country Line Danse. **16h Spectacle pour enfants** sur la piste de danse : Magie Elfique.

17h30 : **Show pyrotechnique** sur l'esplanade Charles de Gaulle suivi par l'arrivée du Père Noël qui apparaîtra sur le car podium avec ses lutins. Un traditionnel chocolat chaud sera ensuite versé sous la tonnelle près de la patinoire.

Tirage de la tombola avec pour lots une voiture Twingo, deux écrans plats, deux week-end de prêt d'un espace Talisman Renault. L'opération est financée par l'Union Des commerçants et Artisans d'Aniche et la municipalité. Jusqu'au 10 décembre, les tickets de tombola sont disponibles chez vos commerçants d'Aniche. Pour 1 euro vous aurez peut-être la chance de gagner les lots en jeu. Le tirage s'effectuera sur l'esplanade Charles De Gaulle le 10 décembre à 17h30. La présence du gagnant est obligatoire lors du tirage.

Une première à Aniche avec la patinoire :

Pour la première fois à Aniche ! Une patinoire sera installée près de la salle Coubertin. Elle sera présente du 8 au 17 décembre. Aux horaires suivants : **vendredi 8 décembre** : 18h30 à 22h, **samedi 9 décembre** de 10h à 20h, **dimanche 10 décembre** de 10h à 20h, **du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre** : 17h à 20h, **les samedis 16 et dimanches 17 décembre** : 14h à 20h.



Concert d'Orgue et Messe de Sainte-Cécile

Ce samedi 2 décembre, les musiciens ont fêté dignement leur patronne, Sainte-Cécile à l'église Saint-Martin, en présence du Maire Marc Hémez et des adjoints Xavier Bartoszek et Georges Lemoine. Le public a d'abord pu apprécier le concert d'orgue interprété par Thérèse et Jean Marie Aubrun ayant pour thème « Voyage musical autour de l'Europe ». Vers 18h, la messe de Ste-Cécile, célébrée par le Père Jean-Michel Verstraete fût animée par l'orchestre junior de l'école de musique et l'Avenir Musical de Kopierre sous la baguette d'Audrey Tournant. .



Un chèque de 1500 euros offert par le club des supporters « Allez les tigres »

A l'occasion du Noël des jeunes du SCA, un chèque de 1500 euros a été offert par le président André Menez au maire Marc Hémez au profit du Téléthon. Le club a également été généreux pour les jeunes du SCA en leur offrant des ballons, des brioches, des friandises ainsi que des maillots et équipements pour les U13. Les clubs Ultra danse Musette, L'danse, So'danse et Country Line Dance sont venus animer cet après-midi festif et convivial.



Cérémonie de la guerre d'Algérie et des combats en Afrique du Nord

Ce lundi 4 décembre, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie, était organisée une cérémonie au cimetière du Sud avec un dépôt de gerbes effectué conjointement par Hélène Owczarczak, conseillère municipale et André Vasseur, doyen des anciens combattants. Georges Lemoine, adjoint aux fêtes et cérémonies a rappelé dans son discours le sacrifice des milliers de français et harkis lors de ces tragiques événements qui se sont déroulés entre 1952 et 1962.



Les gymnastes ont fêté Noël en présentant un grand spectacle intitulé « L'étrange histoire de Léon »

Le club du Gym Jeunes du CACSA a présenté ce samedi 4 décembre son spectacle de fin d'année, à la salle Pierre de Coubertin. Devant un public important, les jeunes sportifs ont été les acteurs d'un beau conte de Noël, plein de couleurs et de fantaisie « L'étrange histoire de Léon ». Le public très nombreux a pu apprécier les prouesses sportives des gymnastes, Félicitations à Cindy Canlers et à tous les éducateurs de la Gym Jeunes.



Lidl et la piscine au menu du conseil municipal

Dernière séance des élus pour cette année, avec une série de questions diverses concernant la fixation des tarifs des différents services communaux : taxes funéraires, concessions, location de salles communales mais aussi un toilettage du tableau des effectifs du personnel communal, les virements de crédits pour ajuster ceux ouverts mais insuffisants sur des programmes comptables, la transposition du régime indemnitaire aux agents de la filière technique, la vente d'un terrain à bâtir rue Denfert-Rochereau à un anichois, l'adhésion de la ville aux nouvelles compétences dédiées à la communauté de Communes dans les domaines de l'eau, l'assainissement individuel et collectif, les équipements culturels et de loisirs, sujets ayant fait l'objet d'oppositions du groupe minoritaire défendant l'autonomie des communes. Voilà les ordres du jour qui composaient ce conseil animé par deux sujets importants :

LIDL déménagement ! Après 5 ans de présence au carrefour des rues Delestrait et Fendali, le magasin a besoin de s'agrandir, mais ailleurs, et en bordure de la grande route : la Ville lui vendra un terrain de plus de 12 000 m2, derrière le parking/relais des bus, et la station rue des Frères-Fâche, terrain dont elle est propriétaire via l'établissement public foncier, pour 285 000 euros. Cette opération foncière permettra au magasin de s'installer sur 1300 m2, avec parking clientèle, c'est-à-dire la copie conforme du nouveau LIDL de Somain, plus aéré, avec des allées plus larges, plus de luminosité, des panneaux photovoltaïques un espace de restauration avec boissons fraîches et chaudes, un rayon boulangerie visible, des rayonnages plus accessibles ... Niche conserve donc ce géant du hard-discount qui tourne à plein régime, et qui avait besoin d'espace.

La piscine a posé débat. Le Maire a profité d'une question orale pour informer l'assemblée du danger que représente la fragilité du dôme ! Problème récurrent signalé depuis 2011 où la commission de Sécurité préconisait l'urgence dans les trois ans de consolider le dôme, dont la corrosion des arches de soutènement est très importante... La nouvelle majorité a donc hérité de la « patate chaude », en 2014, et a travaillé sur une solution intercommunale, afin de partager avec les équipements de Somain et Hornaing l'offre aquatique sur le territoire communautaire des 21 communes : la compétence a été votée, les séances de travail se succèdent pour aboutir à la construction d'une nouvelle piscine à Aniche, qui profitera d'abord aux scolaires, car habituellement pour les communes voisines, ils sont tenus de se rendre en bus à Douai, Hornaing, Waziers ou Escaudain... Mais il faudra attendre 2 ou 3 ans que le projet soit abouti, d'ici là, la responsabilité pénale du Maire est vivement engagée : Marc Hémez a bien argumenté les avis négatifs et inquiétants des bureaux de contrôles, experts en bâtiment, commission de Sécurité du 28 février dernier. Une ultime expertise de la résistance et la portance du dôme déterminera si le danger est latent, ou si, à coup de quelques milliers d'euros(?) une consolidation permettrait un sursis en l'attente d'un nouvel équipement. Principe de précaution : la piscine sera interdite à tout public en cas de bourrasques, tempête, chutes de neige ... Largement débattue, la question n'a pas été mise au vote comme le précise le règlement intérieur.



SPORT

Pour le 7^{ème} tour de la coupe Gambardella, le SC Aniche dans la cour des grands

Exploit pour les jeunes U18 du SC Aniche, l'équipe a atteint le septième tour de la coupe Gambardella, l'équivalent de la coupe de France pour les jeunes. L'équipe entraînée par Jean Luc Czerniak fait figure de petit poucet pour le match qui se déroulera au stade des Navarres ce samedi 9 décembre à 18h, l'adversaire, Saint-Brice (Val d'Oise) évolue en ligue de Paris-Ile de France en régional 3. Le président du SCA Patrick Baszynski est heureux de voir son équipe arriver à ce niveau même s'il aurait aimé qu'elle affronte un plus gros morceau, question de prestige mais le tirage qui s'est effectué à Paris au siège de la Fédération Française de Football en a décidé autrement. Aniche peut néanmoins espérer passer un nouveau tour et affronter peut-être une tête d'affiche avec l'entrée des clubs nationaux le dimanche 14 janvier 2018 pour les 64èmes de finale. **Samedi 9 décembre à 18h- stade des Navarres : SC Aniche –Saint Brice (ligue Ile de France). Venez nombreux encourager les jeunes footballeurs ! Entrée gratuite.**

